

L'espace Revaux-Foucher fait peau neuve

Publié le 20/09/2022 à 06:25 | Mis à jour le 20/09/2022 à 06:25

la Nouvelle
République.fr

○ Azay-sur-Cher



Le complexe est annoncé par une nouvelle façade. © Photo NR

De nombreux Azéens, à l'invitation de la municipalité d'Azay-sur-Cher, ont assisté à l'inauguration de l'ancien espace Revaux-Foucher (salle des fêtes et gymnase), samedi 3 septembre. Un projet abouti de 2,4 millions d'euros HT a permis une restructuration des locaux existants, la création d'une extension du gymnase pour les activités au sol, la mise en conformité énergétique de la totalité des bâtiments par un ambitieux programme BBC (bâtiment basse consommation) et l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit en terrasse.

Un espace « associatif, culturel et sportif » En présence des représentants des financeurs institutionnels, Janick Alary, maire, a relaté l'historique de cette réalisation. L'Adac (Agence départementale d'aide aux collectivités locales) a joué un rôle prépondérant dans l'élaboration et le suivi d'un projet éligible aux financements indispensables. L'Alec (Agence locale du climat et de l'énergie) a permis que le volet énergétique mérite de substantiels fonds européens. Les maîtres d'œuvre associés ont mené à bien, avec les entreprises, la concrétisation du programme.

« Toute l'équipe municipale, précise le maire, élus et agents territoriaux, s'est impliquée à fond. Les communes voisines ont accueilli nos associations privées de locaux. Cet esprit de corps a permis de surmonter le retard engendré par le Covid, de réadapter le calendrier, de limiter le surcoût à moins de 200.000 €. »

Tour à tour, les personnalités présentes ont loué la réalisation de ce projet. *« Une réussite exemplaire, dans la veine des actions récentes et dans la continuité de la politique ambitieuse des prédécesseurs (Jean-Gérard Paumier) ; un projet d'envergure soucieux des enjeux environnementaux, reconnu “ démonstrateur ” pour les financements européens »,* a déclaré François Bonneau, le président du conseil régional. Daniel Labaronne, député de la deuxième circonscription d'Indre-et-Loire, a salué *« une idée responsable qui a fait évoluer un bâtiment existant ; un bel outil pour l'essor des associations »*. *« Un espace associatif, culturel et sportif, qui rassemble par sa polyvalence, incluant l'accès aux scolaires, qui répond au maximum aux exigences qualitatives requises, notamment énergétiques, méritait le gros engagement de l'État »,* a conclu la préfète d'Indre-et-Loire, Marie Lajus.